

ANNEE 1964

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

SUR proposition du Président du Conseil, Chef du Gouvernement,  
Chargé des Affaires Intérieures,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;

VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964 portant formation  
du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Monsieur Justin ABOE est nommé Sous-Préfet p.i. de Parakou, en remplacement de M. HOUNNOU Moïse et cumulativement avec ses fonctions, est nommé Chef de la Circonscription Urbaine de Parakou, en remplacement de M. BABONI Barca.

Article 2 - Le présent décret qui prend effet pour compter du 12 Mars 1964, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Dahomey et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à COTONOU, le 12 Mars 1964  
Pour le Président de la République absent,  
Le Vice-Président de la République,

Par le Président de la République,  
Le Président du Conseil, Chef du  
Gouvernement, Chargé des Affaires  
Intérieures,

J. AHOMADEGBE-TOMETIN

J. AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Ministre des Finances, des  
Affaires Economiques et du Plan,

F. APLOGAN

Ampliatiions :

PR .....	5	MFAEP .....	4
PC .....	15	DP + DFP .....	4
Ministères ...	9	SGG .....	4
AND .....	2	Intéressés ....	2
..	0	..	1